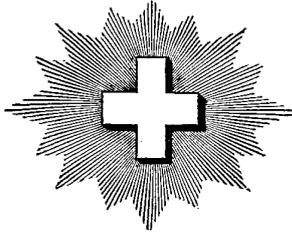


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 avril 1929

---

 Demande déposée: 2 avril 1928, 17<sup>1</sup>/<sub>4</sub> h. — Brevet enregistré: 15 février 1929.

## BREVET PRINCIPAL

 LÉONIDAS WATCH FACTORY V<sup>o</sup> Constant JEANNERET-DROZ,  
 St-Imier (Suisse).

## Montre.

On a déjà proposé de mettre des pièces de rechange dans les montres et prévu pour cela une cavité creusée dans un talon de pont.

L'objet de la présente invention est une montre à l'intérieur de laquelle sont également prévues des pièces de rechange, mais ceci dans une boîte maintenue dans l'épaisseur de la platine ou dans la planche d'un pont. De préférence, le pourtour de cette boîte sera muni d'un épaulement qui correspond à une rainure du trou dans lequel est logée la boîte. Cet épaulement maintient cette boîte à fleur avec les parties de la montre immédiatement adjacentes. Des vis peuvent être prévues pour assurer la boîte en place.

Il est représenté, à titre d'exemple, au dessin annexé, mais ceci pour autant seulement que la compréhension de l'invention l'exige, une partie de la montre construite selon celle-ci.

La fig. 1 est une vue en plan de la partie portant la boîte;

La fig. 2 est une coupe selon la ligne II—II de la fig. 1.

Dans la trois-quarts platine *a* est percé un trou *b* qui comporte, à sa partie supérieure, une rainure *c* où trouve place le rebord *d* d'une petite boîte *e* fermée par un couvercle *f*. Ce dernier est pris dans un cran tourné dans l'épaisseur des parois de la boîte. Deux vis *g*, à large tête, s'appuient sur le couvercle et assurent la boîte en place. Elles pourraient être remplacées par des verrous ou pièces analogues.

A l'intérieur de cette boîte se logent de petites pièces de rechange. Elles peuvent facilement être atteintes et le couvercle pourra porter une inscription qui attire immédiatement l'attention du rhabilleur sur la présence desdites pièces de rechange.

**REVENDEICATION:**

Montre, caractérisée en ce qu'elle comporte, maintenue dans l'épaisseur de la platine ou de la planche d'un pont, une boîte fermée dans laquelle sont logées des pièces de rechange de la montre.

**SOUS-REVENDEICATION:**

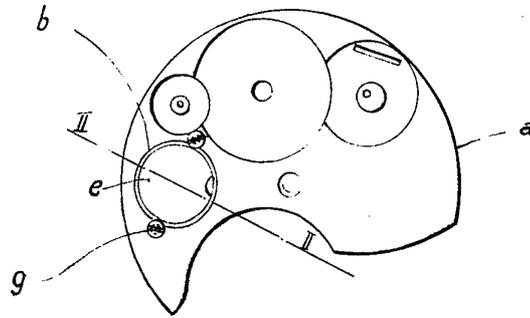
Montre selon la revendication, caractérisée en ce que le pourtour de la boîte est muni

d'un rebord qui correspond à une rainure du trou dans lequel elle est logée, épaulement qui maintient la boîte à fleur avec les parties de la montre immédiatement adjacentes, des vis étant prévues pour assurer la boîte en place.

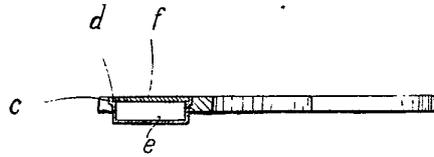
LÉONIDAS WATCH FACTORY

V<sup>ve</sup> Constant JEANNERET-DROZ.

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.



*Fig. 1.*



*Fig. 2.*